

Mettre en œuvre une politique handicap dans l'entreprise

Cours Pratique de 1 jour - 7h

Réf : HAD - Prix 2024 : 800€ HT

Une politique handicap optimisée fait appel à une organisation précise. Ce stage vous montrera comment mettre en œuvre une politique handicap durable, efficace et diversifiée, d'identifier les partenaires externes et internes potentiels et les aides conditionnelles à obtenir dans le respect de la loi de 2018.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Maitriser la législation autour du handicap en entreprise

Diagnostiquer, concevoir et déployer sa politique handicap

Collaborer avec les partenaires externes et internes potentiels et obtenir les aides conditionnelles

Maitriser et coordonner l'emploi des collaborateurs en situation de handicap

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation concrète permettant de travailler sur une approche très opérationnelle. Echanges, vidéos et exercices réalisés en commun.

TRAVAUX PRATIQUES

Cette formation est fortement participative et incite à de nombreux échanges et exercices pratiques permettant aux stagiaires de se mettre en marche.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2023

1) Définition du handicap, de ces typologies, de ses logiques historiques

- Évolution des perceptions et prise en compte des situations de handicap dans l'environnement social.

- Rappel des grandes typologies et statistiques repères.

- Comprendre les enjeux des lois handicap historiques et de 2018 et 2020 : tendances, évolutions, impacts.

- Optimiser et respecter sa Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (D.O.E.T.H).

Travaux pratiques : Identifier en petits groupes, les différentes typologies de handicap et certains aménagements spécifiques pouvant être nécessaires.

2) Elaborer une politique handicap active

- Faire un diagnostic de la politique handicap de son entreprise.

- Identifier les principaux freins et écueils à éviter.

- Définir un budget et les moyens à y allouer.

- Construire son réseau interne.

- Contrôler et suivre les actions.

- Mettre en place et optimiser ses tableaux de bord à l'aide d'indicateurs pertinents.

- Différencier la convention de l'accord agréé : intérêts et mises en actions.

Travaux pratiques : Echanges autour des situations dans les entreprises des différents participants. Etude de cas : les stagiaires mettent en commun les outils qu'ils peuvent mobiliser.

PARTICIPANTS

Cette formation est destinée aux professionnels des Ressources Humaines ainsi qu'à toute personne souhaitant mettre en œuvre une politique handicap active dans l'entreprise.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

3) Mobiliser les acteurs pour réaliser les plans d'actions

- Maintenir et développer l'emploi direct sans discriminer.
- Découvrir les nouveaux rôles de l'AGEFIPH et des Cap Emploi.
- Communiquer sur la politique d'emploi handicap de l'entreprise en interne et à l'externe.
- Intégrer les stagiaires et les alternants en situation de handicap et se rendre visible aux écoles.
- Intégrer le secteur protégé et adapté et comprendre ses particularités.
- Réussir ses partenariats avec les ESAT et EA (Établissement et Service d'Aide par le Travail et Entreprises Adaptées).
- Mettre en place avec le service achats une politique d'achats responsables par le biais de la politique handicap.
- Déployer un dispositif efficace et durable.

Travaux pratiques : Rédaction d'offres d'emploi « handicap accueillante ». En binôme, identification des achats pouvant être confiés au secteur du handicap et mise en application dans le contexte de leur entreprise.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 17 mai, 08 juil., 21 oct.

PARIS
2024 : 01 juil., 14 oct.